

Commande acte auprès de l'Etat Civil

Tout acte de naissance, de décès ou de mariage peut être commandé, contre virement de 2,50.- EUR par document demandé sur le compte courant CCPL IBAN LU 29 1111 0010 4171 0000 de la Ville d'Ettelbruck.
Code-Swift resp. BIC : CCPL LULL

* * * Les chèques ne sont pas acceptés. * * *

Le cas échéant le montant peut être envoyé par envoi postal à Etat Civil, B.P. 116,
L-9002 Ettelbruck

Pour tout acte demandé le nom de la personne concernée, ainsi que la date exacte de la naissance, resp. la date du décès, resp. la date du mariage, doivent être indiqués.

Recherches généalogiques :

Il est porté à la connaissance du public que dans la réunion du 3 avril 2006, le conseil communal a procédé à une modification du règlement-taxe et a ajouté une taxe de généalogie de 10,00 .- EUR.

